



Compte-rendu de la FS-DSO du 8 décembre 2023

Siégeaient à cette réunion :

Pour l'administration : Gwenaëlle Hello (DSO/D, présidente de la FS-DSO), Béatrice Vincendon (DSO/D/APB), Alexandre Teste (DRH), Eric Beaudonnet (APRP), Geneviève Galin (médecin de prévention), Nathalie Lay (infirmière), Dimitri Sigler (DSO/DOT/DA), Thomas Fonseca-Bras (APRP).

Représentants du personnel : Patrick Jann et Simon Leva (FO), Clément Testa et Lionel Aguilhon (CGT), Dominique Fayard, Philippe Causeur et Max Tondeur (CFDT), Patricia Varvoux (Solidaires).

1. Validation de l'ordre du jour

FO demande l'ajout d'un point bâtementaire suite au courrier des agents du Pôle OBS de Nantes.

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

2. Règlement intérieur du CSA-DSO

L'AP n'a pas eu connaissance de la dernière version du règlement intérieur modifié lors du dernier CSA-DSO. Ce dernier doit être mis à jour sur le site Confluence, dans les 2 rubriques dédiées : [Comité Social d'Administration \(CSA\)](#) et [Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail \(HSCT\)](#).

FO remarque que dans la convocation, les suppléants sont toujours « informés » de la tenue de la FS-DSO, au lieu d'être « invités » comme cela avait été décidé lors de la dernière réunion.

Les OS demandent également à ce que les convocations soient envoyées 1 mois à l'avance de manière à avoir le temps de s'organiser pour les missions. Un deuxième envoi sera réalisé 15 jours avant la réunion pour l'ordre du jour et les documents préparatoires.

3. Approbation du compte-rendu de la FS-DSO du 26 septembre 2023

La CGT regrette que le dernier compte-rendu soit toujours trop long. Le DRH indique une difficulté vis-à-vis du marché avec la société Ubiquis (chargée des compte-rendus) : demande est faite en séance à la rédactrice de la société pour plus de synthétisation.

Le compte-rendu amendé en séance est validé à l'unanimité.

4. Évaluation des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Le travail d'évaluation des RPS à la DSO a nécessité 62 réunions en distanciel et en présentiel avec l'ensemble des services concernés. La plus grande difficulté pour les agents a été de trouver le temps nécessaire, ce qui a étalé ce travail sur une année. Une réunion de restitution des résultats à l'équipe de direction s'est tenue le 24 novembre 2023.

FO s'interroge sur la mise à jour du Document Unique consacré aux RPS. L'AP répond qu'il est impossible pour les assistants de prévention de refaire l'exercice, mais que cela revient désormais aux membres de la DSO de faire vivre ce document. Il est d'ailleurs essentiel d'associer les responsables de département à la démarche, par exemple sous la forme d'une réunion de service annuelle dédiée à la mise à jour des 2 DUERP de la DSO (Risques physiques et RPS), en présence des agents et avec le soutien éventuel des AP.

FO pose également la question de la communication de ces documents auprès des agents. L'AP indique que les DUERP Risques physiques et RPS sont mis à disposition sur la [page Confluence HSCT](#) de la DSO (rubrique « Les documents utiles ») après validation en FS.

Situations-problèmes communes à plusieurs départements :

Les outils déployés durant la période d'évaluation des RPS (PEP PREMIUM, RenoIRH, ESTEVE, nouvel Intramet...) sont sources de problèmes : leur bon fonctionnement n'était pas optimal avant déploiement, et il n'y a pas eu d'identification de personnes ressources à la DSO centrale.

Les OS regrettent que des tâches administratives autrefois assurées par un secrétariat doivent désormais être absorbées par du personnel technique, et proposent l'ouverture de postes de secrétariat de proximité au niveau des départements pour soulager les encadrants. DSO/D répond que nous sommes contraints au niveau des créations de poste, mais qu'une réunion d'interface aura lieu au 1^{er} semestre 2024 pour améliorer la discussion et la coopération avec les CSP.

Interface DSO – DSM/Aéro. Suite aux difficultés d'échange sur les sujets de réglementation aéronautique (déplacement de capteurs...), la DG a arbitré en dotant la DSO d'une ressource pérenne pour traiter les flux financiers, associée à des facilitateurs en DIR pour faire l'interface avec les exploitants.

Interface DSO – DLP. Une réunion bilatérale a eu lieu le 27 octobre 2023 ([CR disponible sur Confluence](#)), et une prochaine est programmée le 16 février 2024.

Interface DSO – DSI. Des difficultés d'accès à certains profils informatiques (OPER, développeur...) sont remontés par des agents demandeurs. DOT/DA précise qu'il existe actuellement 2 types d'accès avec calculette (à renouvellement annuel) : un profil radar, et un profil TZO fonctionnant sur VNC mais pas sur BMC, qui est l'outil cible. La DSI a donc créé un profil « DSO à privilège », les demandes de renouvellement étant désormais traitées au niveau des RZO.

FO s'interroge sur le suivi des actions identifiées dans le DUERP RPS. DSO/D va répartir les actions vers les différents encadrants concernés : il n'y a pas d'inquiétude pour la prise en compte de ces actions en interne DSO, mais plus pour les actions en interface avec d'autres directions. Un projet en cours au niveau de PA2S/D vise justement à réaliser un travail de synthèse entre les directions pour identifier et traiter les actions sur lesquelles la DSO n'aurait pas directement la main.

DSO/D souligne que cette évaluation des RPS donne des arguments à la PDG pour défendre les moyens humains de l'établissement : les créations de poste ne se font actuellement que sur des missions supplémentaires, sinon il s'agit de redéploiement (poste supprimé au profit d'un nouveau poste).

Situations-problèmes liées à l'augmentation de la charge de travail :

La CGT aborde la question de la valorisation des collègues assurant un rôle de tutorat ou de formation. Une indemnisation est bien prévue pour les agents formateurs (par exemple dans le cadre du projet GMAO3), mais rien n'existe côté tutorat. Récemment, les agents d'un Pôle OBS ont refusé de tutorer des contractuels, la charge étant trop lourde par rapport à des sorties d'école. La CFDT rappelle l'importance de retrouver une culture de la valorisation au sein de l'établissement.

Les OS déplorent les problèmes de recrutement par la voie du concours externe, le nombre de places offertes augmente, mais elles ne sont pas toutes pourvues faute de candidats. FO demande où en est la démarche de communication de l'ENM auprès des publics potentiels, une réflexion doit être menée au niveau de la Formation Permanente, mais la possibilité est laissée aux collègues volontaires pour des interventions de présentation du métier de TZO auprès de leurs établissements locaux (IUT, lycées...).

Situations-problèmes spécifiques à certains départements :

CMM. Le centre fait l'objet d'une vigilance accrue de la part de DSO/D et de CMM/D suite à l'accident de service de 2020. Les collègues demandent à être associés aux projets nationaux dès leur genèse, et non plus en cours de route. Une difficulté persistante reste le cloisonnement informatique du CMM de

part son implantation géographique sur le site du SHOM (Marine Nationale), la DSI a identifié 3 actions pour le raccordement au réseau MF : une nouvelle ligne haut débit a été commandée chez Orange, la migration des chaînes de production est en cours, ainsi que l'installation de nouveaux postes par la DIRO, les difficultés pourraient être résolues d'ici 2025.

CMR. Les encadrants s'interrogent sur leur responsabilité en cas d'accident, notamment dans le cadre d'un chantier. L'organisation du travail à CMR est également un sujet prégnant. La CGT alerte sur le sentiment d'isolement tant physique que moral des collègues de Trappes (CMR/IMI), la CFDT indiquant que ce sentiment a été accentué par le départ massif d'anciens et la perte de compétence associée. Les OS proposent une journée d'intégration pour recréer de la cohésion au sein des équipes.

DOA. Un important travail de mise à jour de la documentation technique est en cours de centralisation. Une difficulté de communication interne apparaît entre les 2 divisions (DOA/GCA et DOA/IED), ainsi qu'entre DOA et les régions. DOT/DA et FO confirme la tenue d'une réunion en mars 2024 entre DOA et DOT afin d'améliorer les interactions.

DOS. La répartition des tâches est rendue compliquée par la sur-spécialisation de certains agents, et il est difficile de dégager du temps afin de former les collègues à d'autres paramètres. Un séminaire DOS doit être mis en place pour améliorer la coopération entre les divisions. La CGT note la situation délicate dans laquelle peuvent se trouver certains collègues pas forcément formés sur tous les paramètres mais censés pouvoir apporter une réponse experte et rapide aux sollicitations des TZO. FO soulève les difficultés pour joindre les services centraux depuis les régions, notamment en dehors des horaires de bureau, le sujet est bien identifié mais pas encore traité.

DOT. Les RZO font remonter l'augmentation générale de la charge de travail et la multiplicité des tâches, et demandent une clarification de leur rôle et de leur périmètre d'intervention. Les OS abordent la question de l'évolution de carrière des TZO : une pesée des postes est en cours, le GT TSM sera clôturé fin 2023 et n'aura abouti qu'à une revalorisation indemnitaire visant à compenser l'inflation. Peu de TZO passent l'IT-Pro, faute de débouchés dans leur domaine technique. DSO/D détaille les réflexions en cours : en plus de la pesée des postes pour début 2024, une compensation pour pénibilité est à l'étude (sous une forme indemnitaire), ainsi que la requalification de certains postes en IT (mais certainement moins que les 27 postes de référent présentés à l'époque). FO insiste pour que ces réflexions ne se cantonnent pas aux seuls TZO mais soit élargies à l'ensemble des TSI.

5. DUERP Risques physiques

L'AP indique que le plan d'actions est désormais directement intégré au DUERP Risques physiques, une première alimentation a été faite par les AP-DSO, mais les directions doivent se saisir de ce document et assurer son suivi.

Le risque de rayonnement ultra-violet a également été ajouté au DU, en particulier pour DOT et le CMM (ce risque est aggravé en milieu marin et en altitude). L'exposition au soleil entraîne une détérioration de l'ADN cellulaire et augmente le risque de carcinome, de mélanome et de cataracte. La prévention passe par la prise en compte de l'indice UV (disponible par exemple sur le site soleil.info) afin d'organiser le travail en conséquence : ménager des zones ombragées (parasols, barnums...), porter des vêtements clairs, des lunettes de soleil (catégorie 3 ou 4), des chapeaux couvrants (attention à bien vérifier la catégorie de protection UV du tissu !).

6. Revue des actions S&ST

Plan d'actions Amelio ([voir fiche](#)) :

Sensibilisation aux tenues de réunion suite à l'incident de recadrage lors d'une REVEX. Un échange a eu lieu le 27 novembre 2023 entre les encadrants et la psychologue du travail sur la prévention des violences verbales en réunion, action close.

Programmation d'un point complet sur les problèmes de manutention lors d'une FS. Pas d'avancée sur la mise en place d'une formation interne « Gestes et Postures », DSO/D doit relancer PA2S/D.

Création d'un GT Véhicules pour instruire les besoins des TZO. Le parc de véhicules est vieillissant, mais le renouvellement est contraint par la circulaire de la Direction des Achats de l'État (DAE) : 50 % (passant à 70 % en 2027) des véhicules doivent être remplacés par des électriques ou des hybrides rechargeables, sinon il faut recourir à une dérogation. En moyenne, seuls 8 véhicules sont remplacés par an (sur 231), ce qui est insuffisant pour avoir un parc récent. DOT/DA présente les principaux points abordés durant la première réunion du GT le 14 novembre 2023 :

- Location longue durée ? Véhicules GNV ?
- Possibilités de dérogation, notamment au vu des contraintes aéroportuaires ?
- Les véhicules utilitaires sont vendus sans options à l'UGAP : passer par un marché spécifique à nos besoins, avec des véhicules correspondant aux options demandées ? Une attention particulière est portée aux Partner vendus sans airbag ou sans siège réglable côté passager...
- L'entretien des véhicules passe par ALD (prestataire choisi par l'UGAP) : besoin d'éclaircissement de la part des agents sur qui fait quoi au niveau de l'entretien ?
- Mise en place d'une réunion annuelle avec le SG sur la question des véhicules ?
- Obligation de prendre des pneus rechapés au lieu de pneus de sous-marques ?
- La question des formations à la conduite en situations difficiles sera également abordée à la prochaine réunion programmée le 23 janvier 2024.

La CFDT demande quelles sont les possibilités pour équiper un véhicule adapté à une personne en situation de handicap. L'AP indique l'existence d'un fond FIPHFP pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, mais la prise en compte d'une demande peut prendre jusqu'à 1 an. Sans RQTH, l'équipement d'un véhicule doit s'opérer sur les fonds propres du service de l'agent.

Suivi de formations à distance pour les agents ne bénéficiant pas du télétravail. La DRH a apporté la réponse suivante : « Les agents pourront télétravailler pour suivre des formations à distance à condition que ces derniers en fassent la demande auprès de leur hiérarchie et qu'ils envoient par courriel à ARH cet accord hiérarchique accompagné de la convocation à la formation ». FO interroge le DRH sur la possibilité de suivre une réunion à distance, la question doit être instruite de manière analogue.

Communication sur la conduite à tenir en cas de piqûre de guêpe. Le médecin de prévention se coordonne avec l'AP pour la mise en place d'une communication avant l'été prochain.

Mise en place d'un forum de discussion sur les sujets techniques au sein de la DSO. La DSI propose la mise en place d'un forum de type Agora, le sujet est en cours de discussion au niveau de DOT/DA et sera diffusé vers les responsables de chaque département technique.

Planification du remplacement des tubes TR radioactifs. Le matériel permettant de remplacer l'ensemble des tubes radioactifs restants a été acheté, plus de problème de budget, reste le suivi de la mise en œuvre technique. Les remplacements prévus en 2024 concerneront les radars d'Arcis, de Blaisy et de Plabennec.

Plan d'actions eLog :

DSO/D/APB présente le tableau de suivi des actions sur eLog : saisie des dernières visites de sites en Zone Centre-Est, la mise à jour des actions est réalisée au fil de l'eau par les RZO.

7. Point sur les signalements RSST

RSST 0357 – Projet Agrume. Une action de démarche d'écoute avait été initiée par le conseiller de prévention et sera présentée à la prochaine FS-DSO.

RSST 0374 – Risque hauteur au radar de St-Rémy-de-Blot. Les actions ont bien été intégrées dans eLog, mais aucun retour sur leur prise en charge, en particulier sur la répartition des travaux entre CMR/IMI et DOT (réalisation d'une plaque de protection). DSO/D s'assure qu'il n'y ait pas de situation similaire sur un autre site radar bande X.

RSST 0384 – Problème de chauffage au Bât. Pascal (GCA). Plusieurs séries de mesures et interventions ont eu lieu, le problème semble être résolu (attente des températures plus basses), y compris dans d'autres bureaux que celui de l'auteur du signalement. Reste la mise en place d'une porte faisant office de « sas », éventuellement cet hiver.

RSST 0425 – Potabilité de l'eau au CM de Brive. De gros travaux de raccordement ont été réalisés en octobre 2023, la situation est revenue à la normale. *Signalement clos.*

RSST 0433 – Présence de guêpes dans la zone de stockage Teisserenc-de-Bort. Le problème a été résolu en interne. *Signalement clos.*

RSST 0434 – Problème d'éclairage dans les locaux d'Aix-en-Provence. Nette amélioration suite à la reprogrammation des lumières et au déplacement des détecteurs de mouvement. *Signalement clos.*

RSST 0439 – Problème d'étanchéité sur la fenêtre du bureau EDC112. Relance le 24 novembre 2023, la DLP est en attente de devis avant intervention.

RSST 0446 – Feu tricolore masqué par des branches au CM de Clermont. Les branches ont été coupées. *Signalement clos.*

RSST 0448 – Agent en souffrance sur son poste à Perpignan. Le collègue ne se sent pas bien sur son poste (passage TSE vers TSI), et cela rejaillit dans l'ambiance au travail. L'assouplissement des règles de travail à distance pour la division Services est une piste à creuser, l'agent sera contacté par l'AP d'ici la prochaine FS-DSO.

RSST 0463 – Risque hauteur lors des interventions sur les 2 mâts vent du port de Bastia. Les interventions ont été suspendues par DSO/D, la CCI a été contactée pour faire réaliser la sécurisation de l'accès aux équipements : la mise en place d'une rembarde risque d'être onéreuse, la solution consistera peut-être en l'installation d'une ligne de vie (ce qui impliquera l'utilisation d'EPI et leur contrôle).

RSST 0465 – Problème d'obtention de profils Développeur et Opérationnel pour télétravailler. La création d'un profil spécifique DSO est en cours.

RSST 0467 – Véhicule Partner livré sans siège passager réglable à Grenoble. Il a été envisagé lors du GT Véhicules de redéployer les véhicules concernés sur des sites où les agents utilisent le véhicule principalement seuls (4 sites identifiés). Une caméra de recul ainsi que des rétros angle-mort seront installés sur un des véhicules à titre expérimental.

RSST 0469 – Problème d'oxydation perforante sur 2 stations Nivose signalé par Tarbes. Les interventions sont suspendues sur les Nivose concernées (Maupas et Lac d'Ardiden), en attendant leur remplacement. Une réflexion plus large est actuellement menée sur le futur modèle de pylône Nivose (conception d'un prototype par DOS/Systèmes et identification d'une entreprise locale pour la réalisation), mais un état des lieux reste à réaliser sur le réseau complet. Clément Testa précise en tant qu'expert que la structure de la station du Maupas avait déjà été réparée par galvanisation à froid (réalisable sur site), mais que cette technique ne tient pas sur le long terme, les structures sont également fragilisées par les vibrations dues aux forts vents en montagne. Il insiste également sur le fait que les interventions sur une station Nivose restent à l'appréciation des agents, qui peuvent le cas échéant faire usage de leur droit de retrait.

RSST 0473 – Problème d'issues de secours bloquées au CM de Clermont. Les portes concernées étaient étiquetées de manière erronée en tant qu'issues de secours et donnent en fait sur des espaces fermés, les étiquettes ont été retirées. *Signalement clos.*

RSST 0481 – Frayeurs lors d'une conduite sur sol enneigé pour des collègues de Lyon. DOT/DA indique qu'une action de formation ponctuelle a été demandée pour les agents du Pôle OBS de Lyon, mais qu'une formation conduite à destination de l'ensemble des TZO doit être discutée avec la Formation Permanente. Ce point a également été évoqué en FS-EP.

8. Revue des accidents de service

Accident du 21/09/23 – Voiture d'un agent percutée à son retour du travail. Pas de moyen d'action pour Météo-France.

Accident du 26/09/23 – Accident de vélo. Pas de moyen d'action pour Météo-France.

9. Visites de sites

L'ensemble des participants saluent l'organisation et l'accueil lors de la dernière visite de site dans les Hauts de France du 14 au 17 novembre 2023. Le programme des visites a été tenu : Pôle OBS59, aéroport de Calais, sémaphore de Boulogne/Mer, radar d'Abbeville, radar d'Avesnes et station Radome de Fontaine-lès-Vervins. L'AP indique que les compte-rendus sont déjà pratiquement finalisés et pourront être présentés lors de la prochaine FS-DSO.

La prochaine visite de sites est prévue dans le Sud-Est, en essayant d'inclure des radars jamais visités voire une station sur navire.

10. Rapport annuel de la médecine du travail (sous réserve)

Le point est reporté à la prochaine FS-DSO.

11. Points divers et date de la prochaine réunion de la FS

FO fait remonter à la FS-DSO le courrier rédigé le 5 décembre 2023 par les agents du CM de Nantes concernant leurs conditions bâtementaires : problème global d'isolation (bâtiment type hangar en acier), interrogations sur la qualité de l'air (laine minérale apparente), infiltrations d'eau, locaux trop sombres. À suivre du côté de la DIRO.

Les AP font un retour sur leur visite au Pôle OBS de Caen : un projet en cours vise à rassembler les agents de la DSM et de la DSO dans un même bâtiment, ce qui entraînerait le déménagement du Pôle OBS dans les locaux du CM de Caen, avec une amélioration globale des conditions d'hébergement mais des conditions de stockage et un accès véhicule plus compliqués. La solution est en attente de validation par les agents du Pôle OBS et côté DIRO.

Vos représentants SNITM-FO à la FS-DSO : Patrick Jann et Simon Leva.